

# Cadres **INFOS**

Bulletin périodique de l'Ugict-Cgt – N° 627 – 17 septembre 2007

## ● **Editorial**

### La rentrée de l'encadrement

*Le gouvernement et le patronat s'activent dans la mise en œuvre du programme Ump/Medef. D'ailleurs le Président de la République, en personne, a fait sa rentrée en allant présenter ses réformes économiques et sociales à l'Université d'été du Medef. Le premier P.D.G de France traite tous les projets et dossiers au pas de charge au service de la politique de rémunération du capital et de la rentabilité financière des entreprises.*

*Dans la foulée du XV<sup>e</sup> Congrès de l'Ugict-Cgt, la mise en œuvre de nos orientations et le démarrage des différents pôles et collectifs doivent nous aider à être à l'offensive dès la rentrée dans toutes les professions. Les attentes sont fortes chez les Ict. Etre à l'offensive et avoir une démarche interactive de proximité avec l'encadrement nous permettra d'être plus efficace pour avancer sur les revendications, pour réaliser des adhésions et pour obtenir des candidatures en vue des élections prud'homales et professionnelles. Tout notre travail se situe dans la construction d'autres perspectives pour l'encadrement, que nous gagnerons avec lui, en faisant toujours mieux le lien entre les enjeux et le vécu de l'encadrement dans les services.*

**Jean-Luc Molins**  
Membre du Bureau de l'Ugict-Cgt

## INITIATIVES

- **18-20 septembre :**  
Stage Ugict-Cgt « Femmes et syndicalisme » à l'Isst de Sceaux.
- **25 septembre :**  
Rencontre nationale des militants Cgt à Montreuil.
- **26 septembre :**  
Bureau de l'Ugict-Cgt

### ● **EDITO :**

*La rentrée de l'encadrement*

### ● **ECONOMIE :**

*La crise financière de l'été 2007, un révélateur des antagonismes fondamentaux d'un régime économique dominé par la finance*

### ● **CONDITIONS DE TRAVAIL :**

*Pour éviter d'autres drames !*

### ● **UNIVERSITE :**

*Quelle représentation pour les forces syndicales ?*

# La crise financière de l'été 2007, un révélateur des antagonismes fondamentaux d'un régime économique dominé par la finance

●

**Des masses de capitaux de plus en plus démesurés par rapport à la création de richesses réelles se présentent sur les marchés financiers et exigent une rentabilité de plus en plus déraisonnable : tout placement doit rapporter au moins 15 à 20 % sous peine de voir les capitaux se retirer pour un placement concurrent.**

**P**our comprendre les soubresauts qui agitent les marchés financiers, les banques, les compagnies d'assurances et les autres institutions financières en cet été 2007, il est utile d'avoir présent à l'esprit l'énorme expansion des activités financières qui caractérise la phase actuelle de « mondialisation » du capitalisme.

**Le régime de fonctionnement de l'économie depuis la « révolution libérale » des années quatre-vingt**

La taille et le pouvoir des marchés financiers se sont démesurément accrues depuis la fin des années soixante-dix, sous l'impulsion des États-Unis. Ce pouvoir - appuyé sur la captation, par les groupes multinationaux, des potentialités des nouvelles technologies (communication, réseaux) - s'est exercé sur les politiques publiques et sur les gestions d'entreprise, de sorte que les entreprises donnent plus que jamais la priorité à la rentabilité de leur capital pour leurs actionnaires, et rationnent, pour y parvenir, les salaires, l'emploi et les dépenses de formation.

Des masses de capitaux de plus en plus démesurés par rapport à la création de richesses réelles se présentent sur les marchés financiers et exigent une rentabilité de plus en plus déraisonnable : tout placement doit rapporter au moins 15 à 20 % sous peine de voir les capitaux se retirer pour un placement concurrent.

Cette pression du « capitalisme des actionnaires » a rendu possible un redressement de la rentabilité du capital depuis le milieu des années quatre-vingt au détriment des salariés<sup>1</sup>, mais dans des conditions qui rendent la croissance fragile du fait de la dégradation persistante de la qualité des emplois et des condi-

tions de travail, et du fait de déséquilibres financiers générateurs de crises récurrentes.

**La crise des « subprimes », suite logique du krach de la « nouvelle économie » en 2000**

L'inflation financière a connu une ampleur sans précédent dans les années quatre-vingt-dix, à l'époque de ce qu'on appelait la « nouvelle économie ». En 1990, le total des fonds placés sur les marchés du monde entier en actions et en obligations représentait un peu plus des deux tiers de la richesse créée chaque année par l'économie mondiale (selon les estimations du FMI). En 2000, cette proportion avait plus que doublé et les marchés financiers représentaient une fois et demie le PIB mondial !

Le krach boursier qui a mis fin à l'euphorie de la « nouvelle économie », au printemps 2000, et qui a annoncé la récession enregistrée en 2001-2002, a partiellement « dégonflé » cette suraccumulation financière. Mais :

● il a, depuis, laissé place à une nouvelle exubérance des Bourses, qui ont battu en 2007 de nouveaux records à la faveur de nouvelles spéculations sur les pays « émergents » d'Asie et de la multiplication des rachats d'entreprises avec effet de levier, les fameux LBO ;

● une partie de l'argent placé dans la finance s'est reportée sur l'immobilier, contribuant à l'augmentation spéculative des prix du m<sup>2</sup>. Cette inflation financière n'est possible que grâce à une expansion extrêmement forte du crédit.

**L'expansion du crédit au service des marchés, facteur déterminant de l'inflation financière**

Qu'il s'agisse de LBO, d'immo-

bilier, d'opérations sur le marché des changes ou sur n'importe quel compartiment du système financier, les spéculateurs travaillent toujours à crédit. Une très grande part de l'argent qu'ils placent est empruntée aux banques. Lorsque l'opération a réussi, ils remboursent le prêt (et les intérêts) et gardent la plus grande part du bénéfice pour eux. Lorsque l'opération ne réussit pas, c'est la banque qui décide si elle doit continuer de leur faire confiance ou pas.

La spéculation sur les prêts immobiliers américains est un bon exemple de ces effets pervers d'un crédit mis au service de la suraccumulation financière.

Le marché des prêts hypothécaires (mortgage) aux États-Unis est très flexible. Les aspirants propriétaires empruntent aux banques, souvent à taux variable : en cas de montée des taux, ils sont menacés de devenir insolubles. Lorsqu'ils empruntent à taux fixe, ils peuvent sans pénalité renégocier leur taux en cas de baisse des taux de marché. Pour une banque, prêter à un particulier pour l'achat de son logement est donc plus risqué qu'en France. Mais ce risque est pris en charge par le marché. Les banques constituent des « paquets » de crédits immobiliers et en cèdent la propriété à des agents désireux de prendre ce risque, sous forme de titres négociables sur un marché (mortgage backed securities). Ce marché, fortement régulé par la puissance publique, est censé permettre aux banques de se libérer de leur risque de taux en le transférant à des spéculateurs professionnels. Mais les fonds qui se livrent à ce type d'opération sont eux-mêmes l'émanation de banques ou de compagnies d'assurances. En tout état de cause, ils se financent auprès des banques.

Le retournement du marché immobilier aux États-Unis (les prix, sans s'effondrer encore, ont cessé de monter depuis le milieu de l'année dernière) a mis en difficulté certains de ces fonds : pour rembourser leurs clients, ils doivent demander aux banques qui les soutiennent de leur faire crédit. Mais si les pertes sont trop élevées, les banques ne peuvent pas se permettre de suivre. C'est l'origine de la crise qui a ébranlé l'ensemble des Bourses et des systèmes bancaires après l'annonce que beaucoup de banques allemandes et une grande banque française, BNP Paribas, étaient touchées.

Notons que les mesures gouvernementales envisagées ou adoptées en France - création d'hypothèques « *rechargeables* », déductibilité fiscale des intérêts d'emprunts immobiliers - tendent à acclimater dans notre pays les mœurs dangereuses du marché hypothécaire américain.

### Les dilemmes des banques centrales

Le risque est qu'une banque fasse faillite, devienne incapable de payer ses dettes, et que, de proche en proche, toutes les banques, liées entre elles par une multitude de créances et de dettes réciproques, se trouvent elles-mêmes en danger. Dans ce cas, seules les banques centrales, « *prêteurs en dernier ressort* » ont le pouvoir de prêter, en quantité potentiellement illimitée, les fonds qui permettront aux banques de faire face à leurs engagements. C'est ce que la Réserve fédérale américaine et la Banque centrale européenne ont fait pour calmer la panique déclenchée par les annonces de BNP Paribas. La hâte et l'intensité de leurs interventions révélèrent l'inquiétude profonde que les mécanismes à l'origine de la crise leur inspirent.

Voilà qui explique, vraisemblablement, le comportement apparemment incohérent des banques centrales. Elles ne cessent de dénoncer les risques inflationnistes, et elles ont commencé à durcir leur politique (depuis juillet 2004 aux États-Unis, depuis décembre 2005 dans la zone euro). En réalité, elles cherchent à justifier un resserrement monétaire qui freinerait l'expansion des marchés financiers sans provoquer de krach et sans ruiner les

profits qui s'y réalisent. C'est ce qu'elles ont probablement essayé de faire lorsqu'au début août la Réserve fédérale a fait comprendre qu'elle n'assouplirait pas sa politique monétaire à la rentrée, et que la Banque centrale européenne a laissé entendre qu'elle durcirait la sienne. Mais ces annonces ont déclenché la panique sur les marchés, et les banques centrales ont aussitôt prêté aux banques, sans conditions, des sommes encore plus considérables que le 11 septembre 2001 (plus de 200 milliards d'euros pour la BCE).

Ces événements font ainsi apparaître ce qu'il y a de profondément choquant dans les politiques monétaires actuelles. Tout particulièrement en Europe, la rigueur salariale, la politique de l'« *euro fort* » et le « *pacte de stabilité* » qui en est une condition, sont érigés en dogme. La croissance et l'emploi s'en trouvent freinés depuis l'adoption de ces politiques, au début des années quatre-vingt-dix, et les chances d'une reprise durable en Europe en sont compromises. Mais, alors qu'elles sacrifient sans regrets l'emploi et la croissance réelles, les banques centrales se précipitent au secours des marchés lorsqu'il faut sauver la mise aux spéculateurs.

Comment ne pas voir, désormais, que c'est cette sélectivité perverse du crédit, favorable à l'inflation financière et meurtrière pour l'emploi et la croissance réelle, qui est à l'origine des crises ?

### Pas de solution durable sans nouvelle sélectivité du crédit, favorisant l'emploi et la croissance réelle et décourageant l'expansion des activités financières

Les annonces des autorités politiques face à la persistance des remous sur les Bourses sont bien loin d'être à la hauteur du problème. Nicolas Sarkozy, et bien d'autres, en appellent à une plus grande « *transparence* » sur l'état des risques supportés par les banques. Mais c'est le même langage que les mêmes responsables, ou leurs prédécesseurs, ont tenu à chaque crise financière depuis plus de trente ans.

Alors, à quoi faut-il s'attendre ? Dans l'hypothèse, sans doute la plus vraisemblable à ce stade, où

les banques centrales permettraient au système financier de tenir le choc et où la croissance économique serait encore suffisamment robuste pour résister au krach immobilier, les problèmes seraient-ils résolus pour autant ? Non, la suraccumulation financière serait toujours là, porteuse de déséquilibres, de conflits, et de menaces de crises. Et les dangers des prochaines crises seraient d'autant plus grands qu'elles risqueraient de se produire dans une conjoncture mondiale beaucoup moins favorable (en termes de niveau de l'emploi, de dynamisme de la demande, de perspectives de profits) qu'aujourd'hui. Cela souligne la nécessité de solutions qui s'attaquent aux racines des troubles financiers et des politiques antisalariales et anti-emploi.

Cela implique de remettre en cause les gestions d'entreprises inspirées par l'obsession de la rentabilité. Cela passe par des luttes décentralisées débouchant sur la construction de nouvelles institutions, avec la conquête de nouveaux pouvoirs par les salariés, dans l'entreprise et dans les institutions politiques locales, régionales, nationales, européennes, mondiales.

Une composante essentielle de ces solutions consisterait à s'attaquer à ce qui a permis la suraccumulation financière : la mobilisation des crédits bancaires au service de la spéculation et de la croissance des marchés financiers. Au lieu de favoriser les opérations financières et de sacrifier l'emploi et la croissance réelle - comme c'est le cas, de fait, aujourd'hui - les banques centrales devraient encourager les banques à financer en priorité les projets contribuant à développer l'emploi, la formation des salariés, le développement des nouvelles technologies.

Elles en ont les moyens techniques - modulation de leurs taux d'intervention sur le marché monétaire, réserves obligatoires, refinancements à taux privilégié... - La mise en œuvre de ces moyens est une question de volonté politique et d'efficacité des luttes sociales. ■

<sup>1</sup> Diagnostic confirmé par des études comme celle de Luci Ellis et Kathryn Smith, « *The global upward trend in the profit share* », Bank for International Settlements Working Paper n° 231, juillet 2007.

●

***Au lieu de favoriser les opérations financières et de sacrifier l'emploi et la croissance réelle - comme c'est le cas, de fait, aujourd'hui - les banques centrales devraient encourager les banques à financer en priorité les projets contribuant à développer l'emploi, la formation des salariés, le développement des nouvelles technologies.***

# Pour éviter d'autres drames !

**I**l aura fallu plusieurs suicides pour que « *le mur du silence* » soit enfin rompu mais suivi aussitôt du refus systématique des directions d'entreprise de toute analyse de l'organisation du travail.

Alors que tous les témoignages nous alertent sur :

- les collectifs de travail en voie de disparition avec, pour conséquence, l'absence de débat. Des lieux de travail devenus impersonnels, froids ;

- les objectifs inatteignables, contradictoires et qui ne peuvent ni être amendés, ni discutés... Devoir se taire, devoir subir, est un facteur de déstabilisation. Qui n'a pas été confronté au devoir de loyauté où, selon les directions d'entreprise, « *être cadre, c'est se soumettre ou se démettre* » ? ;

- les évaluations annuelles qui pointent 4 ou 5 objectifs clés qui déterminent l'avenir professionnel du salarié ou celui de ses subalternes par des systèmes de notation ;

- la prédominance de la langue anglaise alors que bien souvent cela ne se justifie pas ;

- la multiplication des réunions, des comptes rendus et des indicateurs, le stress du reporting dont on ne sait trop à quoi ils vont servir, lourds à mettre en œuvre et consommateurs de temps.

Renault, Peugeot-Citroën, EDF, Sodexho, Areva... des suicides qui résonnent comme un avertissement pour que change la conception du travail afin d'en faire un élément de création, de liberté, de confrontation constructive. Un bien-être au service de l'efficacité pour tous.

Longtemps physique, la pénibilité est devenue psychologique dans la plupart des secteurs, y compris les services publics. Les objectifs à atteindre, la réactivité demandée, la complexité des tâches et l'absence du droit qui caractérisent l'univers professionnel sont responsables du stress.

Les ingénieurs, cadres et techni-

ciens sont les victimes de ces organisations du travail, à double titre, en subissant directement ou/et par ce qu'ils font subir.

De plus, cela coûte cher à la collectivité qui supporte les conséquences financières induites par les traitements médicaux, l'absentéisme et les arrêts maladie que provoque le stress.

Dans le cadre du rapport de subordination qui caractérise les relations salarié/employeur, le management par le stress doit être rendu impossible par des garanties collectives sur les salaires, les carrières, le temps de travail, le niveau et la nature des charges de travail, le maintien dans l'emploi...

L'Ugict-Cgt souhaite que les salariés à responsabilité rompent l'isolement dans lequel certains veulent les enfermer. Elle est disponible pour cela. Parlons ensemble, la force du syndicalisme est dans la solidarité issue des liens entre les salariés. ■

## UNIVERSITE

# Quelle représentation pour les forces syndicales ?

**D**ans un courrier adressé au président de la République le 18 juillet dernier, Marie-José Kotlicki, secrétaire générale de l'Ugict-Cgt a demandé que la rédaction de la loi « *Libertés et responsabilités des universités* » fasse clairement apparaître que les organisations syndicales de salariés soient également considérées comme représentants du monde économique à l'égal des organisations patronales. Ces syn-

dicats étaient jusqu'à présent et depuis 1984 membres de droit des conseils d'administration des universités. Dans une réponse le 1<sup>er</sup> août, le président assure que « *naturellement les salariés, par le biais de leurs organisations syndicales, pourront avoir toute leur place dans les nouvelles structures universitaires mises en place par la loi sur les universités. Ce sera d'abord le cas dans les conseils d'administration où rien n'interdit que des respon-*

*sables d'organisations syndicales siègent en tant que personnalités qualifiées (article 6 de la loi). Ce sera également le cas au sein du comité technique paritaire créé par la loi dans chaque université* ».

Cette réponse n'est pas sans rapport avec la mobilisation que l'Ugict-Cgt a su créer. Elle constitue un point d'appui pour imposer la présence de la Cgt dans les conseils d'administration de chaque université. ■